

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etat de Fribourg et Ville de Fribourg	Mise en valeur du plateau de Péroles, Fribourg, concours à deux degrés CP	Architectes établis dans le canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal; architectes fribourgeois établis à l'extérieur du canton, inscrits aux REG A et B; en outre, cinq bureaux d'architectes invités	17 mai 85 (18 janvier 85)	25/84 B 106
Commune de Chavornay	Nouveau collège avec locaux de protection civile CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans les districts d'Orbe, Yverdon et Grandson avant le 1 ^{er} janvier 1984, ainsi que 4 invités. Visite des lieux pour les intéressés le 18 février 1985 à Chavornay, Collège «Au Verneret» à 10 heures	30 mai 85 (21 janvier 85)	
Service des constructions de la République et Canton du Jura	Construction d'une piscine et d'une salle de gymnastique, Porrentruy CP	Architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura avant le 1 ^{er} janvier 1984 et inscrits aux REG A et B ou diplômés EPF ou ETS; architectes d'origine jurassienne établis en Suisse romande, dipl. EPF ou inscrits au REG A; en outre, deux architectes invités	31 mai 85 (7 février 85)	25/84 B 106
Ville de Schaffhouse	Extension du home pour personnes âgées «Steig», CP	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1 ^{er} janvier 1983 dans le canton de Schaffhouse ou les districts voisins de Diessenhofen-TG et Andelfingen-ZH ainsi que les architectes d'origine schaffhousoise	1 ^{er} juillet 85 (24 mai 85)	
Commune de Chêne-Bourg GE	Aménagement d'un lieu public: Floraire et parc de la Mairie de Chêne-Bourg GE, CP	Architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes, étudiants architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le canton de Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984; architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes genevois, quel que soit leur domicile	2 août 85 (14 janv. 85)	
Conseil municipal de Zoug	Aménagement des rives du lac, CI	Architectes établis ou domiciliés en Suisse centrale (UR, SZ, OW, NW, LU, ZG) ou dans les districts d'Affoltern/ZH et Muri/AG depuis le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du canton de Zoug et les architectes-paysagistes diplômés établis en Suisse	9 août 85 (11 février-26 avril 85)	
Conseil municipal de Zurich	Urbanisation de l'emprise de la gare de Selnau, à Zurich, concours à deux degrés	Architectes établis ou domiciliés en ville de Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes bourgeois de Zurich	19 août 85	
Commune de Klosters-Serneus GR	Equipements de sport et de loisirs, CP	Architectes établis ou domiciliés dans la commune de Klosters-Serneus depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes originaires de la commune	30 août 85 (depuis le 18 mars 85)	
Commune ecclésiastique catholique-romaine de Delémont JU	Centre paroissial à Delémont, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura ou dans l'un des trois districts francophones du Jura sud avant le 1 ^{er} janvier 1984 et inscrits aux Registres A ou B ou diplômés EPF ou ETS	30 août 85 (14 janv.-22 févr. 85)	
Direction générale des PTT Service des bâtiments	Immeuble de télécommunications, logements et locaux commerciaux à Bienne	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Berne, du Jura ou de Soleure depuis le 1 ^{er} janvier 1984		
<h3>Nouveau dans cette liste</h3>				
Commune de Chexbres VD	Protection civile, service du feu, locaux scolaires à Chexbres, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1984 sur le territoire des communes du district de Lavaux et sur celui des communes de Chardonne et Jongny	29 juillet 85 (22 avril 85)	6/85 B 34

Carnet des concours

Construction de logements bénéficiant de l'aide des pouvoirs publics, Yverdon-les-Bains

Nous rappelons que ce concours d'idées était ouvert aux architectes yverdonnois, ainsi qu'à trois architectes lausannois invités. Douze projets ont été remis dans les délais, tous furent acceptés au jugement. Trois projets furent exclus de l'attribution des prix parce qu'ils s'écartaient des dispositions du programme sur des points essentiels. A l'issue de trois tours de délibérations, le jury a procédé au jugement suivant :

- 1^{er} rang - 1^{er} prix (Fr. 10000.—) Hans Schaffner, arch., Lausanne.
Collaborateur : Marc Burgener.
- 2^e rang - 2^e prix (Fr. 7000.—) François Martin, arch.,
Yverdon-les-Bains.
- 3^e rang - 3^e prix (Fr. 5000.—) Philippe Gilliéron
et Marcel Bosson, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateurs : B. Gonin, E. Voutaz.
- 4^e rang - 4^e prix (Fr. 4500.—) Fonso Boschetti, arch., Lausanne.
Collaborateur : M. Wagner.
- 5^e rang - achat (Fr. 2500.—) Rodolphe Luscher, arch., Lausanne.
Collaborateurs : P. Schmidt,
I. Werner, A. Daniel.
- 6^e rang - achat (Fr. 2500.—) Yves Ruchti, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateurs : C. Klauser,
J.-C. Abriel, R. Jeanneret,
B. Bosson, O. Kraus.
Enrico Alberti, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateur : P. Jampen.
- 7^e rang - non primé Frank et Aldo Dolci, arch.,
Yverdon-les-Bains.
Collaborateurs : S. Dolci,
N. Piller, B. Weber, J.-P. Rhyn,
Ph. Wagner, R. Contesse.
- 8^e rang - 5^e prix

Le jury se plaît à relever la qualité des projets rendus, et l'effort important des concurrents pour la recherche de solutions répondant au problème du logement dans les limites fixées par le règlement. Il propose au maître de l'ouvrage de confier un mandat d'études à l'auteur du projet classé au premier rang et ayant reçu le premier prix.

L'exposition publique des projets est ouverte du mercredi 27 mars 1985 au jeudi 4 avril 1985, de 14 à 18 heures, au Pavillon des Officiers, rue des Moulins, 2^e étage, à Yverdon-les-Bains.

François Neyroud

Services industriels — Le Lignon (Genève)

Résultats

Cet important concours d'architecture sur invitation, en vue du regroupement de tous les locaux des Services industriels sur le terrain qu'ils possèdent au Lignon, a vu les résultats suivants :

- 1^{er} prix : 35 000 francs, Guex et Kirschhoff, arch. SIA/FAS, Genève; ingénieur: Pierre Moser, ing. EPFZ/SIA, Genève;
- 2^e prix : 20 000 francs, André Billaud et Max Hirschi, arch., Genève; ingénieurs: Pierre

Mouchet et Claude Dubois, Petit-Lancy/GE;

— 3^e prix : 15 000 francs, André Gaillard, arch., Genève; ingénieurs: Perreten et Milleret SA, Carouge/GE;

— Achat : 15 000 francs, Urs Tschumi et Michel Heurteux, arch., Genève; collaborateurs: Didier Rochat et François Erni;

— Achat : 15 000 francs, Hacin et Oberson, arch. SIA/FAS, Genève; ingénieurs: Epars et Devaud SA, Genève.

Nous reviendrons en détail sur ce concours, remarquable tant par l'ampleur de l'ouvrage projeté que par la diversité des solutions proposées par les lauréats.

socio-culturels, les mécanismes économiques et politiques. Le temps est venu de mieux faire connaître les résultats des travaux menés à travers le monde depuis une décennie.

Ce colloque réunira chercheurs et praticiens de plus de 20 pays différents. Son organisation vise à instaurer un dialogue constructif qui permette, d'une part, aux décideurs nationaux de dégager des solutions adaptées, et d'autre part, aux chercheurs d'améliorer l'adéquation de leurs travaux aux politiques énergétiques. Dans ce but, la présidence des sessions au

cours desquelles seront présentées les communications scientifiques a été confiée à des décideurs nationaux. Parallèlement et pendant toute la durée du colloque, une exposition offrira la possibilité aux différents partenaires sociaux et industriels de présenter leurs activités dans ce domaine.

Ces journées s'achèveront sur un débat en séance plénière où les participants de tous horizons pourront confronter leurs expériences et dégager les orientations possibles des politiques énergétiques dans l'avenir.

Renseignements et inscriptions :
M. E. Monnier, M.E.C.² —
CSTB, avenue du Recteur-Poincaré, F-75782 Paris Cedex 16, tél. (1) 5244302.

Les interactions entre la technologie et la société

Helsinki, 15-17 avril 1985

La technologie et l'ingénierie affectent la société moderne et les coutumes de vie des hommes, contribuant à des changements dans la culture humaine. La société, pour sa part, fixe ses exigences à l'égard de la technologie ainsi que les limitations qu'elle lui impose.

Objectif du séminaire : Pour être correctement comprises, les interactions entre la technologie, la société et la culture doivent être analysées par des spécialistes de diverses formations, par la voie d'une approche multidisciplinaire. L'objectif du séminaire est d'offrir un forum pour telles discussions sur les interactions contemporaines et celles à court et à moyen terme, en réunissant des ingénieurs, des spécialistes de sciences humaines, des philosophes et des représentants d'autres professions concernées. Il est prévu qu'au moins la moitié des participants seront des non-technologues.

Le programme complet de ce séminaire, organisé par la FEANI¹, peut être demandé au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

¹Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs.

Le point des connaissances sur le fluage du béton

Paris, 7 mai 1985

Tous renseignements sur cette importante journée d'études, consacrée aux aspects théoriques et pratiques de ce problème après quinze ans d'études et de recherches, peuvent être demandés au secrétariat de l'ITBTP¹-CESDA, rue La Pérouse 9, F-75784 Paris Cedex 16, tél. 7201020.

¹Institut technique du bâtiment et des travaux publics.

Cas concrets en transferts de technologie

Dublin, 25-27 septembre 1985

Il est rarement possible de transférer intégralement une techno-

logie donnée d'un pays à un autre. Dans le cas des pays en voie de développement, chaque technologie doit être adaptée aux ressources locales, aux lois en vigueur, aux organisations gouvernementales existantes, aux niveaux techniques et culturels, aux coutumes et aux besoins des populations. Aussi la réalisation d'un transfert de technologie implique-t-elle des actions dans les domaines suivants :

- information;
- innovation;
- adaptation;
- formation.

Buts du séminaire : Le but du séminaire sera de définir et de discuter des idées et des recommandations sur les transferts de technologie concernant l'eau, les constructions à bon marché, l'énergie et le traitement des aliments, basés sur des cas concrets réels. Ces études se rapporteront à des thèmes choisis dans la liste suivante et pourront décrire aussi bien des réussites que des échecs.

Le programme complet de ce séminaire, organisé conjointement par la commission «Industrie» de la FEANI et la commission TTA de la FMOI¹, est disponible au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

¹Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs.

Actualité

Echange de stagiaires

Afin d'offrir aux jeunes gens la possibilité de faire un stage de perfectionnement professionnel à l'étranger, la Suisse a conclu avec les États suivants un accord relatif à l'admission de stagiaires : République fédérale d'Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède.

Par stagiaires, on entend des personnes ayant une formation complète qui désirent parfaire à l'étranger leurs connaissances professionnelles et linguistiques. Les accords sont valables pour toutes les professions. Limite d'âge : 18 à 30 ans (USA 21 à 30 ans).

Les autorisations pour stagiaires sont délivrées pour un séjour d'une année, quelle que soit la situation du marché du travail. Des prolongations de six mois au maximum ne sont accordées qu'à titre exceptionnel.

Renseignement complémentaire ou annonce de postes vacants pour un stagiaire à l'étranger ou en Suisse :

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
Secrétariat

de la Commission suisse
pour l'échange de stagiaires
3003 Berne
Tél. 031/612885 ou 612903

Congrès

La maîtrise de l'énergie et les consommateurs — M.E.C.²

Versailles, 10-12 avril 1985

Comment surmonter les obstacles à l'usage rationnel de l'énergie dans l'habitat? Les chercheurs en sciences sociales proposent des analyses qui prennent en compte le comportement des consommateurs, les modèles